

# Stage Chant dans la danse

27 novembre 2022

**kenleur**  
— ÎLE-DE-FRANCE —



## Quoi?

### Chant dans la danse

Martin propose un atelier de découverte et de pratique du chant appliqué à la danse. Il s'adresse à tous les niveaux de chanteurs et à tous les niveaux de danseurs sauf débutants et faux débutants.

Selon les envies des participants différents thèmes pourront être abordés : technique vocale, maîtrise du rythme, relations entre chant et danse, style du chant, interprétation, chant dans la danse, chant hors de la danse, chant sur scène.

Le répertoire utilisé sera celui apporté par les participants, tant Basse-Bretagne que Haute-Bretagne, et par Martin au besoin.

*Aucun enregistrement sonore ou écrit ne sera distribué. Il est recommandé de venir avec un enregistreur audio (au moins un téléphone) et de quoi prendre des notes.*

## Qui?

### Intervenant : Martin Gaschignard

Martin a d'abord été danseur pour les cercles de Massy et des Ulis avant de devenir en 1998 l'animateur de l'atelier de chant gallo de la Mission Bretonne à Paris.

Il a pratiqué et pratique le chant à danser en fest-noz au sein des groupes Tu Pe Du et Berlobi aujourd'hui disparus, Tchikidi et Gobilobidi.

## Quand? Où?

### Le dimanche 27 novembre 2022 - 23, rue des Ecoles 91600 Savigny-sur-Orge

Accueil à 9h30. Stage de 10h à 12h et de 14h à 17h30. Le déjeuner sera pris en commun, chacun apportera son repas.

## €?

### Date limite d'inscription : 10 novembre 2022

1 Coupon à adresser par mail à : [info.kidf@gmail.com](mailto:info.kidf@gmail.com)

2 Vous pouvez aussi imprimer le coupon ci-dessous et l'envoyer avec votre chèque

(à l'ordre de Kendalch IDF) à **Françoise Combrisson 32, Bld de la Cascade 91260 Juvisy-sur-Orge**

- Adhérent à Kenleur-IDF : 5€ (4 places gratuites pour le cercle organisateur)
- Adhérent autre fédération Kenleur : 20€
- Association non adhérente à une fédération Kenleur : 25€ -
- Particuliers : 30€

Coupon à renvoyer par mail

Cercle de :

Kidf22 - 14

Nom Prénom	Mail	Tarif
		€
		€
		€
		€
		€
	A payer	€

Pass sanitaire obligatoire « sous réserve d'éventuelles modifications et évolution des mesures sanitaires »